



PARTICIPATION ACTIVE DES CITOYENNES ET CITOYENS TUNISIENS

(PACT)



La décentralisation de l'État a été consacrée dans la nouvelle constitution tunisienne de 2014 et ses principes inscrits dans le Code des Collectivités Locales de 2018. Elle a pour but de rapprocher la présence de l'État et ses services de tous les citoyens. 86 nouvelles communes ont été créées à cet effet et tout le territoire est aujourd'hui communalisé. Des efforts doivent à présent être fournis par les communes et les citoyen.ne.s pour se concerter régulièrement et efficacement sur les problématiques locales. Le projet PACT accompagne ce processus dans 7 communes (Sisseb Edhriaat, Regueb, Chreyaa Machreg Echams, Bouzguem, Nebeur, Bouaarada, El Krib) en offrant un cadre de dialogue structuré et participatif (les forums communautaires), en renforçant les capacités des communes et en appuyant des initiatives citoyennes visant le renforcement de la redevabilité des élus locaux. Si l'expérience est concluante, l'intervention sera étendue dans d'autres communes dans les prochaines phases.



OBJECTIFS

- ✓ Faciliter la participation des citoyens aux décisions publiques locales
- ✓ Mettre en œuvre des approches participatives telles que les forums communautaires
- ✓ Améliorer la capacité des membres des conseils municipaux et du personnel administratif local
- ✓ Appuyer les initiatives des jeunes et des organisations de la société civile locales dans le contrôle du travail municipal



BÉNÉFICIAIRES

- ✓ Les autorités publiques locales et les autorités publiques déconcentrées
- ✓ Les citoyen.ne.s, notamment les jeunes
- ✓ Les organisations de la société civile locale
- ✓ Les médias locaux



DURÉE TOTALE

2020-2028 (phase actuelle : 2020-2022)



BUDGET TOTAL

14,0 millions de francs suisses
(phase actuelle : 4,5 millions de francs suisses)



BAILLEUR

Direction du Développement et de la Coopération (DDC)



PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

Consortium Niras Consulting, Fondation Hironnelle et CILG-VNGi (comme sous-traitant)

I Résultats cibles de la phase 1

- 6 mécanismes de participation citoyenne locale mis en place par les conseils municipaux
- 3 plans de développement locaux élaborés et adoptés par le conseil municipal
- 6 projets d'infrastructure réalisés, ayant été conçus par la municipalité, avec les citoyen.ne.s
- 6 facilitateurs locaux formés



La sélection de notre municipalité parmi les sept municipalités pilotes représente une opportunité pour établir des partenariats très importants pour une municipalité nouvellement créée. C'est une occasion pour consolider le processus de la décentralisation, en renforçant les capacités du conseil et de l'administration municipale. Des ateliers de réflexions à la municipalité avec la participation des organisations de la société civile, des sociétés mutuelles des services agricoles (SMSA) et les membres du conseil municipal permettront l'implication des différents acteurs locaux. Deux enquêtes ont aussi été menées durant la phase de démarrage sur « l'intégration de la dimension du genre et de l'inclusion sociale » et sur « l'évaluation des médias et relations presse au niveau local » en impliquant les différents acteurs actifs dans le travail municipal.

M. Najem Salhi

Maire de la Municipalité de Chrayaa Machrek Echams

OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



 **Adresse** : Ambassade de Suisse: 22, rue Platon,
Z.A. Kheireddine, 2015 Le Kram – Tunis

 **Adresse e-mail** : tunis@eda.admin.ch

 **Téléphone** : +216 71 197 161

 **FAX** : +216 71 180 234